

COMPTE RENDU
Réunion du comité RESTREINT de pilotage d'animation du site Natura 2000
« Gorges de l'Hérault » FR 9101388
du 11/02/2021
En visio-conférence

Présents :

AIGOUY Amandine	Conseillère municipale, Notre-Dame-de-Londres,
BENE Laure	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
CARCELLER Claude	Maire, Montpeyrroux,
CHOUPIN Méline	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
DELIEUZE Pascal	Maire, Saint-Jean-de-Fos,
DESSERME Sabrina	Conseillère municipale, Laroque,
DOUTREMEPUICH Philippe	Maire, Causse de la Selle
LETET Yannick	Conseiller municipal, Aniane,
MAUREL Luc	Conseiller municipal, Saint Martin de Londres,
MANTHE Nicolas	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,
MOLIERES Jean-François	Président SIEA,
NEIL Véronique	Maire, Pouzols,
PERETTI Mathieu	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,
PEYRAUD Xavier	Maire, Puéchabon,
ROUSSARD Nicolas	Conseiller municipal, Aniane,
SIEGEL Robert	Maire, Saint-Guilhem-le-Désert.

Excusés :

KUSOSKY Romain	Maire, Notre-Dame-de-Londres,
MESQUIDA Kléber	Conseil Départemental de l'Hérault,
NACHEZ Marie-Françoise	Maire, Arboras,
QUEVREUX Mathieu	Conseiller municipal, Saint-Guilhem-le-Désert,
SOTO Jean-François	Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Le diaporama est téléchargeable en ligne <http://valleeherault.n2000.fr/> (onglet « Gorges de l'Hérault », rubrique « pour aller plus loin »).

A la demande des services de l'Etat, compte-tenu du contexte sanitaire, ce COPIL a été organisé de manière dématérialisée. Seuls les élus des communes et de leurs groupements ont été invités en vue de procéder à l'élection d'un nouveau président.

Ordre du jour

- Présentation du site Natura 2000
- Quelques réalisations
- Structuration administrative de Natura 2000 et élection du Président

La présidence du site Natura 2000 a été assurée depuis 2014 par Claude Carceller, Maire de Montpeyrroux. La présidence devant être renouvelée lors de ce COPIL, c'est la DDTM 34 (représentant le Préfet) qui préside la réunion.

Les éléments descriptifs des sites Natura 2000 et de quelques actions sont présentés.

M. Letet évoque un projet de parc Aventure sur la commune d'Aniane et demande si le COPIL peut soutenir et accompagner ce projet.

Mme Choupin explique que la structure animatrice est disponible pour accompagner le porteur de projet dans l'évaluation des incidences de son projet. Pour ce faire, elle transmet un porter à connaissance (c'est-à-dire les enjeux écologiques du secteur en question), explique la démarche administrative et transmet le formulaire au porteur de projet. Celui-ci, selon la nature de son projet, peut avoir à mandater un bureau d'études pour mener à bien cette évaluation. C'est ensuite la DDTM qui juge de la recevabilité de l'évaluation.

M. Peretti ajoute que le COPIL a vocation à partager les bilans et perspectives du programme d'actions du site Natura 2000, la mise en œuvre de son « document d'objectifs ». Il n'a pas vocation à donner des avis sur les projets.

M. Manthe indique que la philosophie de Natura 2000 est de maintenir une activité économique en bonne intelligence avec les enjeux environnementaux.

M. Peretti procède à l'organisation du vote pour la présidence du site.

Avant de procéder au vote, M. Doutremepuich tient à saluer l'action de M. Carceller pendant ces six années à la présidence du site « Gorges de l'Hérault ». Il est de tradition qu'un(e) élu(e) de la CCVH soit Président(e) de ce site. La Communauté de communes Grand-Pic-Saint-Loup soutient la candidature portée par la CCVH.

M. Carceller le remercie pour ces mots sympathiques. Il évoque le souvenir de quelques réunions particulièrement animées et rappelle qu'au départ, beaucoup de gens craignaient Natura 2000, notamment les associations de chasseurs. Aujourd'hui le climat est apaisé, Natura 2000 est vu comme un porter à connaissance des enjeux écologiques pour ne pas porter atteinte. Il rappelle qu'initialement, c'est Jacques Donnadiou, alors maire de Pouzols, qui avait conduit la Présidence du site. Il souhaite beaucoup de plaisir et de courage au futur président ou la future présidente.

Mme Neil, Maire de Pouzols, et Vice-Présidente au Cadre de vie à la CCVH se déclare candidate.
Elle est élue Présidente à l'unanimité.

Mme Neil remercie les élus pour les mots de soutien et pour la confiance accordée. Les enjeux de ce site sont importants, notamment avec la gestion de la sur-fréquentation dans certaines zones, qui pose question. A partir de l'évaluation réalisée, elle a à cœur d'accompagner la mise à jour du Document d'objectifs.

Elle salue ses prédécesseurs à la Présidence qui ont lancé la démarche dans un contexte plus compliqué.

Mme Neil espère pouvoir organiser un COPIL en présentiel, avec l'ensemble de ses membres, pour une présentation plus conviviale, quand les conditions sanitaires le permettront.

M Siegel suggère que cette prochaine rencontre se tienne à Saint-Guilhem-le-Désert. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme par les élus.

La Présidente du COPIL
Véronique NEIL

